

# PROVISIONNEMENT EN RETRAITE COLLECTIVE

2 jours

Fiche d'inscription  
sur [www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)

Assurances de personnes

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels des services techniques et comptables des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

## Pour obtenir quoi ?

Renforcer ses compétences techniques par l'acquisition des méthodes de calcul des engagements de retraite supplémentaire d'entreprises, des outils de calcul des provisions et de leur traitement comptable.

## Comment ?

Les apports théoriques sont immédiatement mis en application, tout au long de la formation, soit par des travaux pratiques réalisés sous Excel par les participants, soit par des illustrations concrètes (sous Access, Visual Studio...) présentées par le formateur.

## Quels sont les pré-requis ?

Notions générales d'assurance ou retraite. Bases de l'actuariat.

Contact :  
01 44 51 04 04

## Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER, membre qualifié de l'Institut des Actuaire. Consultant au sein de la société d'audit et d'actuariat AUDEA, Jérôme est spécialiste des méthodes calculatoires.



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**2 et 3 juin 2010**

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30  
Lieu à préciser (Paris centre)

### Combien ça coûte ?

1 950 € HT + TVA 19,60%, soit 2 332,20 € TTC  
Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

### Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :  
Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - [www.ewh.com](http://www.ewh.com).  
Demandez le tarif Caritat.

## Qu'allez-vous apprendre ?



### Rappels sur les régimes de retraite

- Panorama des différents régimes obligatoires
- Régimes de retraite supplémentaire à cotisations définies
- Régimes de retraite supplémentaire à prestations définies
- Environnement juridique et fiscal (art. 82, 83, 39... du CGI)
- Spécificités de la branche 26 (retraite en points)
- Avantages et inconvénients des différents régimes

### Données

- Extraction des données à partir des bases de gestion ou d'un infocentre
- Importation dans une base de données (Excel, Access, SQL Server, ...)
- Tests de cohérence
- Retraitements (correction, consolidation, filtres, liens entre les tables)

### Hypothèses

- Tables de mortalité
- Taux d'actualisation / courbes de taux
- Age de départ à la retraite
- Loi de nuptialité
- Loi de natalité

### Calcul des provisions

- Choix de l'outil de calcul (Excel, Access, langage de programmation...)
- Modélisation d'un régime (retraités, actifs, réversion, ...)
- Détermination des droits au terme
- Calculs de rentes viagères immédiates / différées

### Comptabilisation en norme IAS 19

- Principes généraux de la norme
- Détermination des principaux indicateurs (DBO, Interest Cost, Service Cost, prestations payées)
- Mise en place d'un corridor pour le traitement des écarts actuariels

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

## Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue 2010.